

## Atelier 9 Nouveaux modes de communications : jusqu'où écouter les élèves ?

Personnes ressources : Héléna PRUDHON, étudiante

Animation : Fabrice PELLETIER

Les élèves disent : « *La crise sanitaire a bouleversé le quotidien, la vie de chacun d'entre nous. Il est devenu habituel de s'adapter, de trouver des solutions et de s'écouter pour avancer. Les nouveaux modes de communication employés, aujourd'hui davantage maîtrisés par les établissements, permettent de donner la parole aux élèves.* »

Dans le cadre de la mise en œuvre des multiples protocoles sanitaires successifs, des établissements ont eu recours ces dernières années à de nouveaux modes de consultation des membres de la communauté scolaire.

Ainsi plusieurs équipes de direction n'ont pas manqué de recueillir des informations pour ajuster les réponses institutionnelles par **sondage** (avec l'outil Pronote par exemple), ce qui a permis :

- de connaître très rapidement le niveau d'équipement informatique des familles ;
- d'identifier les besoins en prêt de matériels, en besoin de débit internet...en besoin de formation pour accompagner le développement des usages numériques (visioconférence, numérisation de documents...);
- de connaître l'état d'esprit des élèves à leur retour du premier confinement, mais aussi de recueillir leur avis sur l'organisation de l'enseignement en cas de demi-jauge, etc.

Les élus des CVL témoignent : « *Les sondages via Pronote peuvent être réalisés en collaboration entre personnels de direction et élus CVL, ce qui enrichit les questions ; le partage de points de vue entre élèves et chef d'établissement semble essentiel. Les élèves vont penser à certaines problématiques et les chefs d'établissement, par leur expérience, vont les compléter et s'assurer de leur pertinence... et vice-versa !*

*Cependant, il a été constaté que ces sondages ne sont pas toujours représentatifs. En effet, ce sont les élèves qui n'ont pas subi de « décrochage » qui se connectaient le plus régulièrement à ces plateformes et donc répondaient aux sondages, sans la moindre difficulté. Tandis que les élèves qui ne se connectaient plus à Pronote de manière régulière ne sont donc plus représentés... Cela découle le plus souvent, des inégalités entre les élèves, tant sur le plan social que scolaire, accentuées ou même créées par la crise sanitaire.* »

Par ailleurs, dans le cadre d'un pilotage qui intègre les nouveaux outils numériques, certains chefs d'établissement n'hésitent plus à échanger directement avec les élèves par Twitter, Instagram, en superposition des canaux de communication plus traditionnels : ENT, instances diverses de l'EPL...

Une vice-présidente de CVL rapporte : « *j'ai assisté à chaque conseil d'administration. L'an passé, les questions de l'enseignement à distance et de l'enseignement en présentiel bouleversé étaient à l'ordre du jour. À de multiples reprises, nous avons été sollicités, afin de porter la parole de nos camarades, justement consultés au préalable via les réseaux sociaux.* »

Les élèves eux même se montrent capables de **se mobiliser** de manière très réactive en utilisant les réseaux sociaux, pour organiser les blocus des établissements sur le périmètre d'une ville parfois, ou simplement pour manifester (ex: marche pour le climat).

Les récents éco-délégués se montrent souvent plus dynamiques que les délégués de classe. Et leurs modes d'intervention peuvent aller jusqu'à l'interpellation des équipes de direction par voie de **pétition numérique**.

Les instances lycéennes sont-elles représentatives et comment l'évaluer ?

« *Au sein du CVL, nous n'avions pas d'élève de seconde élu. Inconsciemment, nos discussions se tournaient vers les épreuves anticipées du bac de français et les épreuves de spécialités de terminale. J'ai eu l'impression d'occulter le mal-être de mes camarades de seconde.* »

Tous ces nouveaux modes de communication interrogent sur les réponses que chacun de nous peut/doit apporter :

- comment prendre en charge ces nouveaux modes de communication ?
- comment s'assurer de leur représentativité ?
- comment les associer ou les intégrer dans les échanges organisés au sein des instances ?
- comment définir le périmètre des questions que peut assumer sérieusement l'établissement scolaire ?
- et si ces modes de communication se développaient en direction des personnels (enseignants, chef de service, chef de cuisine...) ?

Alors jusqu'où faut-il écouter les élèves ?